

NOTES BIBLIQUES & PREDICATIONS

Temps pour la création

Corinne Bitaud

Textes :

Amos 5, 21-24



Espérer pour le vivant
Réseau protestant de réflexion sur l'écologie
Anciennement « Bible et Création »

Notes bibliques

Le texte et son contexte

L'activité prophétique d'Amos se situe vers 760 av JC. Eleveur rural originaire du royaume du Sud, Juda, il dit que le Seigneur l'a « pris de derrière son troupeau », l'a envoyé prophétiser dans les villes du royaume du Nord, Israël (Am 7,15), et qu'il a obéi à cet envoi car « quand le Seigneur Dieu a parlé, qui refuserait de transmettre son message ? » (Am 3, 8b). A Béthel, sanctuaire royal rival de celui de Jérusalem, Amos reproche à Israël et à ses dirigeants leur conduite hypocrite, entre rituels religieux fastueux – et probablement entachés de conceptions païennes de la relation aux divinités – et injustices sociales (Am 2, 6-8 ; Am 6, 4-6). Selon le Talmud Amos est pourtant lui-même un homme riche. Comme d'autres prophètes, il intervient alors que le pays est dans une période d'apogée géo-politique et de prospérité économique ; mais il annonce que cela ne va pas durer, car l'injustice qui règne (confirmée par des données archéologiques) déplaît souverainement à Dieu.

Amos, proche des milieux sapientiaux, souligne vigoureusement que si les autres peuples ne font pas mieux en matière de droit et de justice, la faute d'Israël est pourtant plus grande car, étant le peuple élu, il aurait dû tenir compte des avertissements de Dieu qu'il pouvait lire dans son histoire ou entendre par la voix de ses prophètes (Am 2, 9-11).

Accusé de prophétiser par intérêt personnel et de conspirer contre le roi Jéroboam II (Am 7, 10-13), Amos est renvoyé dans ses pénates judéennes après quelques mois de ministère ; il échappe ainsi à ses détracteurs et met probablement par écrit ses oracles, qui seront complétés ultérieurement par le milieu deutéronomiste. La catastrophe politique qu'il avait annoncée (Am 3, 9-12) survient en 722 avec la chute du royaume d'Israël devant les Assyriens et la destruction de Samarie, un peu plus



d'un siècle avant la chute du royaume de Juda devant les babyloniens et la destruction de Jérusalem, elle aussi annoncée par les prophètes Jérémie et Ezéchiel.

Une traduction interprétative du texte

Pour la célébration d'ouverture du Temps pour la création 2023, le Conseil Œcuménique des Eglises a proposé cette interprétation moderne de Amos 5, 21-24 (en anglais, traduction personnelle) :

Je ne supporte plus vos rencontres religieuses. Je suis saturé de vos conférences et de vos congrès. Je ne veux rien avoir à faire avec vos projets religieux, vos slogans et objectifs prétentieux. J'en ai marre de vos projets de collecte de fonds, de vos relations publiques et de votre image de marque. J'ai eu plus que ma part de votre bruyante égo-musique.

Quand avez-vous chanté pour moi pour la dernière fois ? Savez-vous ce que je veux ? Je veux la justice – des océans de justice. Je veux de l'équité – des rivières d'équité. C'est ce que je veux. C'est tout ce que je veux.

Le texte pas à pas (TOB)

Verset 21

« Je déteste, je méprise vos pèlerinages, je ne puis sentir vos rassemblements »

Noter la répétition du verbe dépréciatif : je déteste, je méprise. Pèlerinages : on pourrait également traduire par vos fêtes. Sentir rend directement l'hébreu : c'est au sens propre, il y a quelque chose de « puant » dans tout cela...

Selon 1R12, 26-33, Jéroboam I^{er} avait effectivement installé un veau d'or à Béthel et y organisait un pèlerinage annuel ; mais il s'agit peut-être d'une réécriture deutéronomiste visant à montrer que le royaume d'Israël avait péché dès sa scission d'avec Juda, car les données historiques penchent pour une construction plus tardive de ce sanctuaire, dont on n'a pas actuellement de trace archéologique, sous Jéroboam II.

Verset 22

« quand vous faites monter vers moi des holocaustes ; et dans vos offrandes, rien qui me plaise ; votre sacrifice de bêtes grasses, j'en détourne les yeux »

Le sacrifice dont il est ici question est un type de sacrifice particulier, le *shélèm* c'est-à-dire le « sacrifice de paix » qu'André Chouraqui traduit par pacification.

L'abondance des sacrifices évoque ici la pratique païenne qui cherche à se concilier les divinités par des pratiques rituelles. Mais le Dieu d'Israël « ne mange pas de ce pain-là » ! Voir Hébreux 10, 1-9.

Verset 23

« éloigne de moi le brouhaha de tes cantiques, le jeu de tes harpes, je ne peux pas l'entendre. »

On pourrait également traduire : « et la mélodie de tes harpes, je n'écoute pas » et on notera que le verbe est le même que celui du Sh(e)ma, « Ecoute, Israël ! »

Ces trois versets 21 à 23 visent l'ensemble des composantes du culte institutionnel : pèlerinages, rassemblements, sacrifices, holocaustes, offrandes, cantiques, musique... Toutes ces composantes sont introduites par un pronom possessif, soulignant que ces rituels sont plus tournés vers les hommes que vers Dieu. Il s'agit bien d'un culte orgueilleux et non d'une louange vraie adressée à Dieu et reconnaissant sa seigneurie sur les hommes. Le verset 25 souligne juste après ce passage combien le culte très simple rendu au désert avait plus de valeur aux yeux de Dieu que ce culte ronflant et dévoyé.

Ce reproche adressé aux pratiques religieuses du sanctuaire de Béthel est exprimé à d'autres reprises par Amos (4, 4-5, 5,5) et élargi par divers textes bibliques à l'ensemble des cultes hypocrites, par exemple Es 1,11-17 ; Jr 6,20, 7,21-23, 14,11-12 ; Ps 40, 7, voir aussi He 10,1-9.

Verset 24

« Mais que le droit jaillisse comme les eaux et la justice comme un torrent intarissable ! »

On peut aussi traduire : « que le droit coule comme les eaux ». Le verbe *galal* signifie couler mais aussi dérouler un rouleau de livre, comme ceux de la Bible.

« Le droit et la justice » (*mishpât* et *tsedâqâh*) forment un couple récurrent chez Amos (voir par ex 5,7 et 6,12), également fréquent dans le livre des Proverbes (par exemple Pr 11,6 ; 12,5 ; 21,3 ; 21,15) et dans les Psaumes (par exemple Ps 89,15 ; 97,2 ; 99,4 ; 119,121) ; c'est l'un des signes de la proximité d'Amos avec le milieu sapiential. Il n'est pas impossible qu'il y ait eu une école de Sagesse à Téqoa, la petite ville relativement prospère située à 17 km au Sud de Jérusalem d'où venait Amos.

Amos multiplie les dénonciations des injustices sociales (2, 6-8 ; 4,1 ; 5, 7 et 12 ; 8, 4-8). Certains biblistes soulignent que ces injustices sociales sont pour partie au moins le fait de l'administration mise en place sous la royauté. En effet, dans une perspective politique d'assimilation on avait recours à de nombreux fonctionnaires d'origine cananéenne qui, au contraire des fonctionnaires israélites, avaient tendance à s'éloigner de la tradition yahviste de solidarité au sein du peuple de Dieu, étrangère à leur logique. A cet effet s'ajoutait celui d'une forme de capitalisme urbain, très répandu en Orient, qui grâce au développement des techniques de comptabilité tendait à exploiter les paysans au profit des milieux de la cour. La situation combattue par Amos, mais aussi par des penseurs grecs de la même époque (Hésiode par exemple), est en fait récurrente dans l'Antiquité.

Bibliographie

Da Silva A et Lessart M (1997) *Amos, un prophète politiquement incorrect*. Ed. Mediaspaul, Montréal

Martin-Achard R (1084) *Amos : l'homme, le message, l'influence*. Ed. Labor et Fides, Genève

Röhmer T (2020) *Des temples yahvistes au temple unique*, Le monde de la Bible, n°233, pp 38-41

La célébration mondiale pour l'ouverture du Temps pour la création 2023 (en anglais) peut être vue ici : <https://www.youtube.com/watch?v=W-- icrnuBI>

Proposition de prédication

Amos, l'empêcheur de célébrer en rond

La version de l'oracle d'Amos contre Israël que nous avons entendue est évidemment une libre actualisation du texte original. Elle a été proposée par le Conseil Œcuménique des Eglises pour la célébration 2023 du Temps pour la création, qui se déroule du 1^{er} septembre au 4 octobre. Surprenante, cette actualisation permet de mieux saisir le caractère choquant pour l'auditoire historique de la parole portée par le prophète. Amos dérange ; il met les pieds dans le plat, comme on dit aujourd'hui.

Que reproche-t-il au culte célébré par Israël ? A peu près tout. Dans la version du VIII^e siècle ce sont pêle-mêle les pèlerinages, les rassemblements, les holocaustes, les offrandes, les sacrifices, les cantiques et même les jeux de harpe qui sont réprouvés par Dieu. Mais pourquoi donc ?

Le sanctuaire de Bethel, visé par les imprécations d'Amos, avait développé à cette époque un culte fastueux, inspiré au moins en partie par les coutumes païennes cananéennes. En particulier, l'un des rois d'Israël y aurait fait installer un veau d'or, ce qui est évidemment inadmissible pour les fidèles du Dieu unique. On comprend qu'Amos écrive que Dieu ne peut pas « sentir » cela. Soyons triviaux : ça pue le paganisme.

Mais ce n'est pas tout. La multiplication des sacrifices de bêtes, plus grasses les unes que les autres, illustre probablement une compréhension païenne de la relation entre Dieu et les hommes. Elle est en effet sous-tendue par l'idée qu'il faudrait se concilier les bonnes grâces de la divinité par des actions humaines, des actions coûteuses financièrement et donc non accessibles au petit peuple. Cela nie ainsi la liberté et la miséricorde de Dieu, en faisant dépendre son pardon des « œuvres » humaines. De plus, cela peut alimenter l'idée que les riches seraient, grâce aux sacrifices qu'ils peuvent se permettre d'offrir, plus certainement agréés par Dieu que les pauvres. Amos devait bouillir tout particulièrement de constater que le culte officiel maintenait et même accentuait ces différences de classe sociale devant Dieu.

Enfin, le passage que nous avons lu ne le signale pas mais d'autres oracles d'Amos y font allusion : le clergé des sanctuaires samaritains était manifestement corrompu et hypocrite, faisant boire du vin en cachette aux nazirs qui avaient fait vœu de s'en abstenir, et s'enrichissant lui-aussi par des prélèvements abusifs sur le peuple au nom de règles soi-disant religieuses.

Il y a donc à Béthel une idolâtrie de fond comme de forme. Le culte n'est pas vraiment rendu à Dieu, il est célébré pour le profit des hommes qui y participent. Or si Dieu accepte volontiers de marcher avec son peuple, de le nourrir, de le protéger, de l'aimer – et les chrétiens savent que cet amour ira jusqu'à l'Incarnation du Christ, qui se fait serviteur pour ses amis et leur lave les pieds – Dieu n'accepte pas qu'on se serve de lui. Surtout pas pour humilier encore un peu plus ceux qui sont déjà les plus faibles. Alors Amos dit : pas la peine de venir faire les beaux dans le sanctuaire de Dieu, de venir lui chanter vos grands airs, tant que vous y viendrez dans cet état d'esprit idolâtre. Il n'écouterait même pas. Vous lui ferez horreur.

A Béthel, dans le sanctuaire royal, ça décoiffe, j'aime autant vous le dire. Amos n'y va pas de main morte. Et c'est un point commun aux divers prophètes du Premier Testament que de s'élever vigoureusement contre les pratiques que Dieu désapprouve. Mais qui dit paroles vigoureuses dit aussi en général accueil réservé, voire carrément hostile. Sans compter qu'Amos n'est même pas un habitant d'Israël ! C'est un paysan de Juda, certes manifestement éduqué et même probablement assez riche lui-même, mais un paysan de Juda quand même, un paysan issu du royaume frère-ennemi, et qui vient

faire la leçon aux élites urbaines de Samarie. Franchement, il n'a rien pour plaire. Et d'ailleurs, il ne plaît pas. On va très vite le prier de rentrer chez lui, cet empêcheur de célébrer en rond, ce qu'apparemment il a effectivement fait ; mais il l'a peut-être échappé belle car il était quand même accusé de conspiration contre la personne du roi d'Israël. On en lapidait pour moins que ça. Surtout des étrangers.

Le culte du droit et de la justice

Alors, qu'est-ce qui pourrait faire que Dieu soit glorifié et non horrifié par le culte que nous lui rendons ? C'est très simple dit Amos (dans la version classique) : « que le droit coule comme les eaux et la justice comme un torrent intarissable. »

Dans notre passage, la question du droit et de la justice ne fait l'objet que d'un court verset, mais l'ensemble du livre d'Amos est une longue revendication sur ce plan. C'est une dénonciation implacable des injustices commises contre les plus faibles, qu'il s'agisse de crimes de guerre (Am 1), de l'exploitation des pauvres (Am 2 et 4) ou de la simple indifférence à leur égard (Am 4 et 6), injustices qui sont mises en regard avec le non-respect des enseignements divins. L'équivalence que Jésus posera entre les deux plus grands commandements, aimer Dieu et aimer son prochain, est déjà très explicite dans la prédication d'Amos.

La société samaritaine dans laquelle Amos prophétise est une société où, en dépit des valeurs de solidarité prônées par les premières lois d'Israël, se sont progressivement installées sous la royauté des disparités de richesse considérables. Les paysans et le petit peuple urbain sont très pauvres, exploités par la classe supérieure devenue très riche grâce à des techniques de gestion qui n'ont pas grand-chose à envier au capitalisme moderne - et qui étaient alors répandues dans tout l'Orient. Amos proclame que cette situation, parce qu'elle résulte d'injustices et de tromperies, est intolérable pour Dieu. Ce n'est pas la disparité de patrimoine en elle-même qui est ici mise en accusation, mais bien le fait qu'elle résulte de mécanismes qui font primer l'intérêt de quelques-uns sur la solidarité entre tous.

Mais ce qui est frappant dans les premiers chapitres du livre d'Amos, c'est qu'il prenne à plusieurs reprises des exemples de pratiques parfaitement légales, ou en tous cas moralement admises à son époque, comme par exemple de déporter des prisonniers de guerre ou de se vendre soi-même comme esclave pour apurer une dette trop importante ; et il dit très fermement que ces pratiques sont scandaleuses aux yeux de Dieu. On voit émerger ici déjà, la délicate question de la différence entre droit moral et justice humaine.

Amos dit explicitement que Dieu prend parti pour les plus faibles, pour ceux qui ne peuvent pas se défendre eux-mêmes, lorsqu'une injustice morale est commise à leur encontre, même si celle-ci est couverte par l'usage ou les règles juridiques. Les historiens nous expliquent qu'au VIII^e siècle avant Jésus-Christ, une administration royale composée de fonctionnaires d'origine cananéenne a, peu à peu, établi des règles relevant de la culture païenne de la loi du plus fort et contraires à l'éthique d'entraide de la foi première d'Israël. On peut donc comprendre ici qu'Amos attire notre attention sur le fait que nos règles soient parfois comme « contaminées » par des idéologies, idolâtres de puissances diverses (égoïsme, soif de pouvoir, argent...), au lieu de viser en premier lieu à protéger les plus faibles, ce que les croyants considèrent comme équivalent à se référer à la seule seigneurie de Dieu.

Quelles leçons pouvons-nous entendre dans ce texte, pour nous et pour notre Eglise aujourd'hui ?

En premier lieu, et pour faire droit au sens premier du texte, prenons conscience que, parfois, notre pratique religieuse pourrait bien elle aussi devenir irrespirable et indigeste pour Dieu ! Le risque de

travestissement du religieux en ritualisme est constant, l'histoire biblique et l'histoire plus tardive nous en donnent de multiples exemples. La première chose, et presque la seule, que Dieu exige, c'est que nous pratiquions le droit et la justice. C'est de fait la plus fondamentale des formes de culte. Les autres formes ne sont pas nécessairement inutiles, mais nous sommes appelés à les auditer régulièrement car elles ne peuvent avoir de sens que si elles ne sont pas une excuse pour ne pas nous mobiliser pour l'équité et la justice. Parce que sinon, notre culte est superficiel et hypocrite, nous dit Dieu par la bouche d'Amos. Et je crois qu'il n'est pas mauvais de conserver un peu d'inconfort intellectuel à ce sujet, de ne pas nous assoupir sur nos lauriers luthériens ou réformés, la beauté de nos cantiques, la profondeur de nos prédications, l'intelligence de notre liturgie et la pureté de notre théologie. Questionnons régulièrement la cohérence de notre culte et de nos actions.

En second lieu, comment faire couler le droit comme les eaux, et la justice comme un torrent intarissable ? L'engagement diaconal, dans nos associations d'entraide, est bien sûr l'une des façons dont nous pouvons nous mobiliser pour l'équité et la justice ; mais il y en a bien d'autres. La situation climatique à venir, par l'insécurité alimentaire qu'elle va générer, par les catastrophes qu'elle va provoquer, par l'étendue des zones qu'elle va rendre inhabitables soit par la montée des eaux soit par la croissance des températures et de l'humidité, va nous fournir et nous fournit déjà de très nombreuses occasions de nous engager pour nos prochains. Et au cas où, comme le légiste qui interroge Jésus dans l'histoire du bon samaritain (Lc 10), nous hésiterions à savoir jusqu'où doit aller la notion de « prochain », le premier chapitre du livre d'Amos montre très clairement que Dieu ne se soucie pas seulement du peuple élu. Il prend aussi parti pour les victimes des autres peuples. On peut même penser qu'aujourd'hui Amos serait encore plus inclusif et nous encouragerait à nous soucier de l'ensemble des vivants, humains et non humains, qui sont aujourd'hui des sans-voix, qui subissent sans y avoir contribué toutes les conséquences désastreuses des changements climatiques. Souvenons-nous constamment de ce passage de l'Évangile où Jésus dit à ses disciples : tout ce que vous avez fait à ces plus petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait (Mt 25,40).

Troisième point, rappelons qu'Amos venait de Juda pour prophétiser en Israël, venait de la campagne pour prophétiser à la ville. J'aime voir dans cette situation un encouragement pour nous à être attentifs aux interpellations que peuvent éventuellement nous adresser nos frères et sœurs d'autres confessions chrétiennes. Le travail pour la sauvegarde de la création se fait très généralement de façon œcuménique, ou au moins inter-dénominationnelle. C'est une richesse que nous devrions considérer comme un don de Dieu. Cela nous permet d'avoir une éco-théologie plus riche, de donner plus de poids à nos actions, mais aussi de nous encourager et soutenir mutuellement les uns les autres, car comme nous le disions en débutant cette méditation le travail des prophètes n'est pas toujours un long fleuve tranquille.

En conclusion : quelle promesse pour quelle espérance ?

En ce début de temps liturgique pour la création, nous avons reçu les résultats du premier rapport d'évaluation par l'ONU des Accords de Paris de 2015. Ces résultats sont moins que bons : nous sommes en retard sur tout, et il faut reconnaître que cela peut être très angoissant.

Je nous invite cependant à retirer deux idées qui me semblent décisives à partir de l'image prise par Amos dans le dernier verset de notre lecture.

La première c'est que lorsque nous voulons agir pour le climat, pour nos prochains, pour la création, nous avons souvent l'impression d'être impuissants tant il y a à faire. Nous pensons que nos actions ne peuvent être qu'une goutte d'eau dans la mer. Une goutte d'eau dans un fleuve. Oui, mais la justice est un fleuve intarissable, nous dit Amos ! Ne sous-estimons pas la puissance de l'action collective. Et

pour cela, commençons par nous engager individuellement, sans attendre que les autres commencent avant nous.

La seconde idée, c'est que nous devons entendre positivement et comme une promesse l'affirmation d'Amos : notre Dieu est avant tout un Dieu de justice, et sa justice coule comme une eau puissante. Le verbe utilisé par Amos ici pour « couler » est celui qu'on utilise aussi pour « dérouler ». Que déroule-t-on à son époque ? Les rouleaux des textes sacrés, qui vont progressivement former la Bible. Je ne crois pas que ce soit fortuit ! Les fleuves peuvent remodeler les paysages, déplacer des montagnes, faire reflurir les déserts. La Parole de Dieu aussi. Un Dieu qui s'engage pour la justice ré-ouvre un avenir à l'homme.

Amen

Indications liturgiques

Propositions de cantiques :

Vous les fleuves les rivières (ALL 32-18)

Torrents d'amour et de grâce (ALL 43-09)

Coordination nationale Évangélisation – Formation
Église protestante unie de France
47 rue de Clichy
75009 Paris

Service Notes Bibliques et Prédications
Contact : nbp@epudf.org